

Vers une reconnaissance du flamand par l'Éducation nationale ?

L'assemblée générale de l'Institut de la langue régionale flamande a eu lieu samedi matin, à l'hôtel de ville de Cassel. Le président, Jean-Paul Couché, a dressé le bilan moral de l'année écoulée et présenté les projets 2012.

► **Développement du dictionnaire numérique.**- Le dictionnaire en ligne comprend 1 427 entrées flamandes, 97 expressions et 39 proverbes, ainsi que 1 751 entrées françaises.

► **Rentrée des cours associatifs.**- En septembre, cette rentrée a été un succès sans précédent. Avec 785 personnes qui suivent des cours de flamand, c'est le plus haut chiffre jamais atteint, ce qui montre l'intérêt que porte la population de Flandre française à la langue régionale. Aujourd'hui, 359 enfants apprennent le flamand à l'école, mais le périmètre scolaire reste encore très restreint par l'administration, le ministère de l'Éducation nationale n'ayant toujours pas débloqué le sujet.

► **Réunion des signataires de la plate-forme « Oui au flamand » du 25 février.**- Il a été proposé aux signataires de la plate-forme de participer à une table ronde afin de réfléchir aux actions à mener en



Jean-Paul Couché a animé la réunion.

2012 pour obtenir la reconnaissance du flamand par l'Éducation nationale. Sept décisions ont été prises par les associations et les élus présents et seront mises en œuvre dans les mois à venir.

► **Manifestation du 31 mars.**- Deux cents personnes ont participé à la manifestation en faveur des langues régionales à Lille, 666 si-

gnatures de soutien à la demande de reconnaissance du flamand par l'Éducation nationale ont été remises au représentant du préfet. La réponse est aujourd'hui attendue de la part du chef de l'État.

► **Projets 2012.**- En 2012, sont prévus la production de matériel pédagogique et linguistique en langue régionale flamande, la production d'ouvrages bilingues flamand - français, la création de matériel destiné à la petite enfance (insertion du flamand dans les crèches et dans les maternelles), la mise en œuvre d'une formation destinée au domaine culturel et à celui du tourisme, le développement culturel et de la présence de la langue régionale dans la signalétique, la création d'outils de promotion de la langue et le développement du centre de ressources documentaires.

► **Nouvelle association de parents d'élèves.**- Une association de parents d'élèves a été créée en début d'année. Le président est Denis Deboudt. Cette association a pour but de rassembler les parents des écoles publiques et privées dont les enfants apprennent le flamand afin de s'unir pour faire entendre leur voix. ■

► www.antv.org ou infos@antv.org
(☎ 09 54 96 83 16).